



### En 2010, le commerce extérieur des vins se redresse

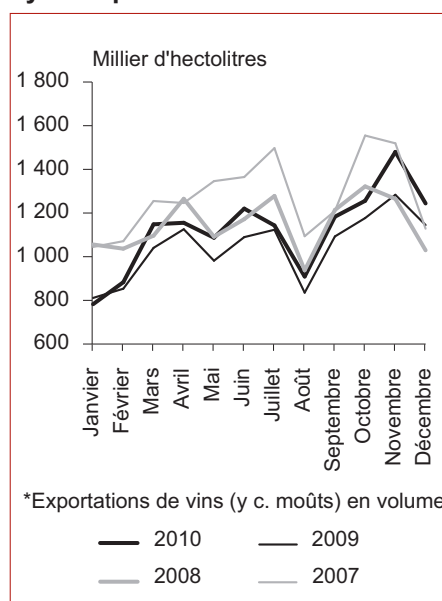
***En 2010, les exportations françaises de vins sont en reprise, soutenues par le regain de dynamisme du marché du champagne, qui avait particulièrement souffert de la crise économique. Les niveaux d'exportations antérieurs à la crise ne sont toutefois pas atteints. Bien que l'Union européenne demeure le premier débouché des vins français en volume et en valeur, les exportations à destination des pays tiers sont plus dynamiques, en particulier vers les États-Unis. La République populaire de Chine perce parmi les importateurs de vins français. La première moitié de campagne 2010/2011 est marquée par des prix relativement fermes, surtout pour les vins d'appellation.***

#### 2010 : reprise des exportations françaises de vins

En 2010, les exportations françaises de vins sont en forte reprise, à la fois en volume et en valeur. Par rapport à 2009, elles progressent d'une part de 7 % en volume, atteignant 13,5 millions d'hectolitres pour le total vins (y compris moûts), et d'autre part de 14 % en valeur, représentant 6,3 milliards d'euros. La reprise est plus dynamique à destination des pays tiers (+ 28 % en valeur et + 17 % en volume) que vers l'Union européenne (+ 4 % en valeur et + 3 % en volume).

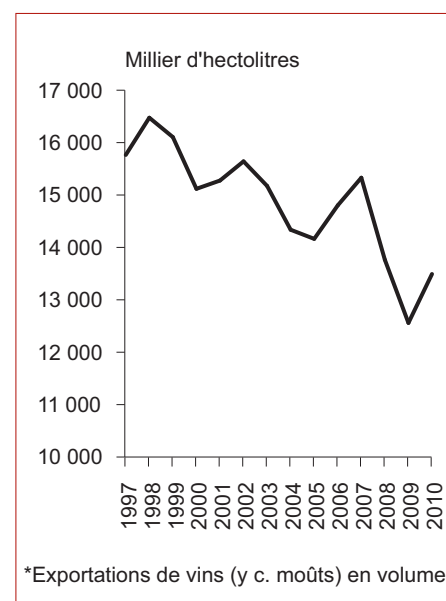
Cette reprise ne compense pas pour autant les effets de la crise économique sur le commerce extérieur des vins : la France n'a pas encore retrouvé les niveaux antérieurs à la crise, particulièrement les niveaux

#### 2010 : reprise des exportations\* de vins, particulièrement dynamiques en fin d'année



Source : DGDDI (Douanes)

#### En 2010, les exportations\* de vins n'atteignent pas leur dernier record de 2007



Source : DGDDI (Douanes)

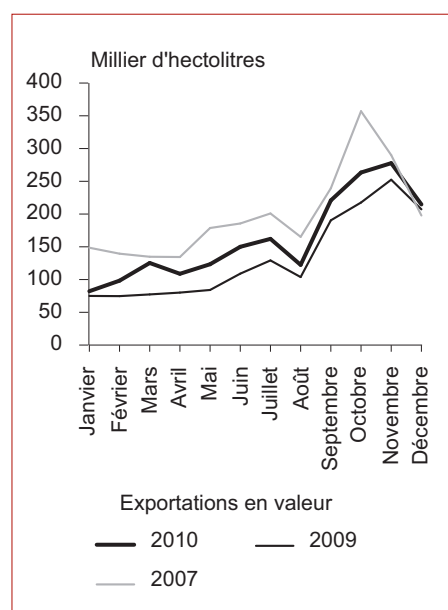
record, de 2007. En volume, les exportations se situent en effet 12 % en dessous de 2007 (- 7 % en valeur).

### Rebond des exportations de champagne

En 2010, les exportations de **champagne** sont en très nette augmentation par rapport à 2009, tant en volume (+ 21 %, à 967 milliers d'hectolitres), qu'en valeur (+ 22 %, avec 1,95 milliard d'euros, soit le tiers des exportations totales). Néanmoins, les niveaux antérieurs à la crise ne sont pas atteints, puisque les volumes restent inférieurs de 13 % à leur sommet de 2007, et les valeurs de 18 %.

Les exportations de **vins tranquilles** d'appellation d'origine protégée (AOP), de titre alcoométrique volumique inférieur ou égal à 15 % vol. s'améliorent de 5 % en volume par rapport à 2009, s'élevant à plus de 5,2 millions d'hectolitres. Mais elles se situent encore 20 % en dessous du niveau très élevé de 2007. En valeur, la reprise se perçoit davantage : + 10 % par rapport à 2009, et - 6 % par rapport à 2007. La reprise par rapport à 2009 est toutefois plus mitigée dans l'Union européenne (UE). Les vins blancs permettent une légère progression des

### 2010 : les exportations de champagne se redressent, sans atteindre les niveaux de 2007



Source : DGDDI (Douanes)

exportations en volume (+ 5 %) des vins tranquilles AOP vers l'UE, mais ne parviennent pas à compenser le recul des exportations en valeur (- 2 %) dû à un effritement des ventes de vins rouges et rosés (- 10 %).

Enfin, l'ensemble des **vins tranquilles** avec **indication géographique de provenance (IGP)** et **sans indication géographique** progresse de près de 4 % en volume par rapport à 2009, atteignant 6,6 millions d'hectolitres. Ce niveau reste malgré tout inférieur de 14 % à celui de 2007. Pour ces vins, les exportations de vins blancs, qui avaient plus diminué que celles de vins rouges et rosés entre 2007 et 2008, s'accroissent de 9 % en volume et 15 % en valeur entre 2009 et 2010. Toutefois, en 2010, les vins rouges et rosés demeurent prépondérants dans cet ensemble, représentant 63 % du volume et de la valeur exportés, soit 4,2 millions d'hectolitres, pour plus de 700 millions d'euros. Depuis 2010, la nomenclature douanière permet de distinguer, au sein de cet ensemble, les vins IGP - comptant en 2010 pour 64 % du total - des vins sans IG. Par ailleurs, les vins tranquilles sans IG mentionnant un cépage représentent 11 % du volume total des vins tranquilles sans IG qui s'établit à plus de 2,4 millions d'hectolitres.

### L'Union européenne reste le premier débouché des vins français, en volume et en valeur

Entre 2007 et 2010, la structure des exportations françaises de vins s'est un peu modifiée, même si celles-ci demeurent principalement tournées vers l'Union européenne. La part des exportations à destination du marché communautaire est en légère baisse, mais atteint néanmoins en 2010 près de 67 % en volume avec près de neuf millions d'hectolitres. En valeur, ce pourcentage diminue à 53 %, soit 3,35 milliards d'euros.

En termes de **quantités de vins exportées**, les quatre premiers clients de la France restent, comme en 2007, des pays de l'Union européenne : l'Allemagne, puis le Royaume-Uni, l'ensemble Belgique-Luxembourg, et enfin les Pays-Bas, à la différence près que,

contrairement à 2007, l'Allemagne dépasse maintenant le Royaume-Uni.

La part des exportations françaises de vins destinées au Royaume-Uni recule entre 2007 et 2010, passant de 20 à 16 %. En outre, le volume total exporté vers le Royaume-Uni en 2010, qui s'élève à 2,2 millions d'hectolitres, est en retrait de 28 % par rapport au niveau de 2007. En particulier, les volumes de vins IGP et sans IG tranquilles se maintiennent nettement en deçà de leur niveau de 2007 (- 32 %, à 991 milliers d'hectolitres). À l'inverse, le poids de l'Allemagne est en légère augmentation, l'Allemagne rassemblant en 2010 plus de 18 % du volume total exporté, soit environ 2,5 millions d'hectolitres.

Le Royaume-Uni demeure néanmoins le premier importateur de vins français en valeur, avec près de 1,15 milliard d'euros importés en 2010. Les vins tranquilles d'appellations - principalement les vins de Bordeaux et de Bourgogne, suivis par les vins des Côtes-du-Rhône -, et le Champagne concentrent 84 % des exportations en valeur vers le Royaume-Uni.

En valeur, les exportations à destination du Royaume-Uni se rétablissent un peu mieux par rapport à 2007 que les exportations en volume. Même si elles demeurent de 21 % inférieures à celles de 2007, le dynamisme des exportations de champagne les consolide.

### Poids stable des exportations à destination des États-Unis

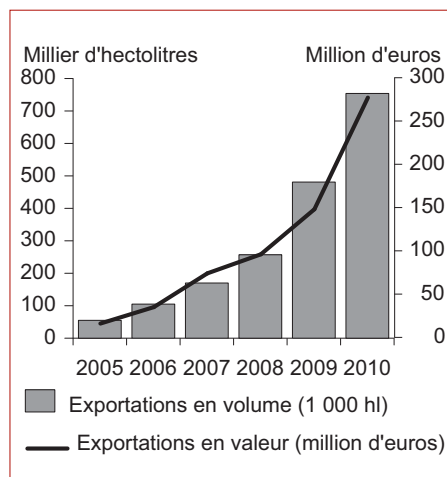
En 2010, les États-Unis demeurent le cinquième pays importateur de vins français (7 % du total, avec 947 milliers d'hectolitres) si l'on considère les volumes, et le deuxième en termes de valeur (12 % avec 740 millions d'euros) : comme pour le Royaume-Uni, les vins français exportés à destination des États-Unis sont des vins au prix relativement élevé. En effet, en 2010, 55 % du volume de vins exportés vers les États-Unis sont des vins AOP tranquilles (représentant 49 % de la valeur totale exportée), et surtout 13 % sont des champagnes, qui bénéficient d'une forte valorisation (38 % de la valeur totale).

## Percée de la République populaire de Chine parmi les principaux importateurs de vins français

En 2010, la République populaire de Chine est le sixième client de vins français en volume, avec 754 milliers d'hectolitres, derrière les États-Unis (947 milliers), mais devançant le Japon (584 milliers). Les exportations françaises de vins à destination de la Chine ont très fortement progressé ces dernières années : elles ont été multipliées par sept entre 2006 et 2010. Cette hausse spectaculaire accompagne la croissance soutenue de l'économie chinoise depuis 2003, la Chine devenant en 2010 deuxième puissance économique mondiale, détrônant le Japon.

En 2010, plus de 30 % (221 milliers d'hectolitres) du volume de vins français exporté vers la République populaire de Chine sont constitués de vins de Bordeaux, presque uniquement des vins rouges et rosés. Les exportations de vins de Bordeaux rouges et rosés (de titre alcoométrique volumique inférieur ou égal à 15 % vol.) à destination de la Chine ont représenté en 2010 plus de 14 % des exportations totales françaises de ces vins. En 2007, seulement 2,3 % du volume exporté de vins de Bordeaux (de titre alcoométrique strictement inférieur à 13 % vol.) était destiné à la Chine. En valeur, les vins de Bordeaux rouges et rosés comptent pour 58 % des exportations

## Forte croissance des exportations françaises de vins à destination de la République populaire de Chine



Source : DGDDI (Douanes)

françaises vers la Chine sur l'année 2010, soit près de 161 millions d'euros.

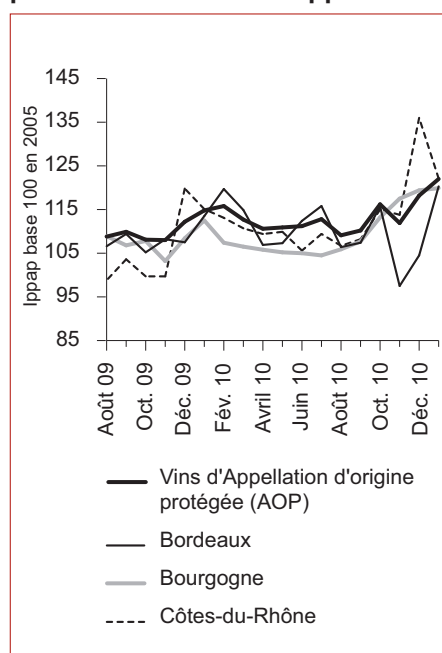
## Les prix à la production des vins d'appellation poursuit sa reprise

Le climat de reprise de la demande extérieure des vins d'appellation, la demande intérieure mesurée par la consommation taxée étant quasiment stable sur quatre mois de campagne, est favorable aux prix alors que les disponibilités sont réduites. Aussi, sur les six premiers mois de la campagne 2010/2011, l'indice des prix des produits agricoles à la production (Ippap) des vins d'appellation progresse de 3,9 % par rapport à 2009/2010.

La situation est toutefois contrastée selon les appellations : il diminue de 1 % pour les vins de Bordeaux, tandis qu'il augmente de 5,3 % pour les vins de Bourgogne.

La progression la plus forte se rapporte à l'appellation Côtes-du-Rhône : en moyenne d'août 2011 à janvier 2011, l'Ippap de ces vins s'accroît de 10 % par rapport à l'année précédente, et de plus de 11 % par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes. La hausse de l'Ippap de l'appellation Côtes-du-Rhône s'inscrit dans un contexte de baisse des disponibilités,

## Dynamisme global des prix à la production des vins d'appellation



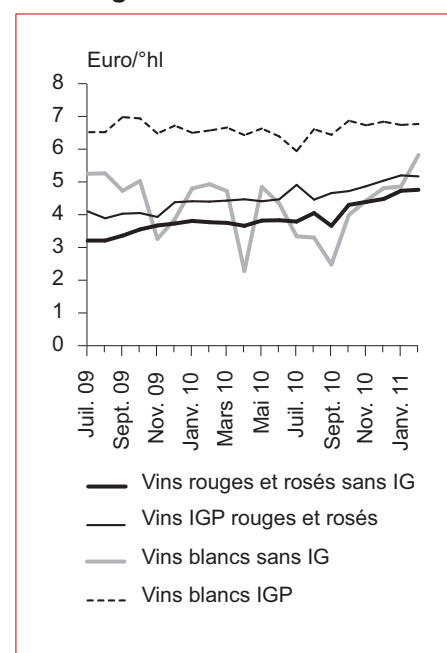
Sources : Insee, Agreste

et d'accroissement des volumes commercialisés. En effet, en cumul d'août à janvier, ces derniers progresseraient de 62 % par rapport à 2009, selon *La conjoncture au 1<sup>er</sup> février, Agreste PACA n° 81, d'après les données d'Inter Rhône*. Par ailleurs, le millésime 2009 est considéré comme très satisfaisant, encourageant la demande.

## Vins IGP : ventes en vrac dynamiques, et hausse marquée des prix des vins rouges

La fin 2010 et le début 2011 sont marqués par une nette progression des volumes échangés de vins IGP (+ 19 %, d'après FranceAgriMer), surtout pour les vins rouges et rosés dont les ventes en vrac sont en forte hausse par rapport au faible niveau de 2009 (+ 22 % en cumul sur les six premiers mois de campagne). Les volumes échangés de vins blancs augmentent aussi (+ 7 %). Dans ce contexte de reprise des échanges, et en lien avec la diminution globale de la production de vins IGP et des stocks, les prix des vins IGP rouges et rosés issus des ventes en vrac progressent fortement (+ 17 %) par rapport à la dernière campagne, sur les six premiers mois de campagne 2010/2011. Les prix des vins blancs IGP sont quasiment stables.

## Hausse des prix des vins IGP rouges



Source : FranceAgriMer - Contrats d'achats

Pour les vins sans IG, les ventes en vrac à la mi-campagne 2010/2011 sont en retrait par rapport à 2009/2010 (- 4 %). Tandis que les ventes de vins blancs sans IG s'accroissent de près de 15 % grâce à une ferme progression en fin d'année, les volumes

commercialisés de vins rouges et rosés demeurent en retard par rapport à 2009 (- 10 % en cumul des six premiers mois). En raison des disponibilités assez faibles, le prix des vins sans IG rouges et rosés est en forte augmentation (+ 20 %) sur les six premiers

mois de campagne. Pour les vins blancs sans IG, les ventes sont habituellement soumises à de très fortes variations mensuelles de volumes et de prix. Leurs prix progressent cependant si l'on tient compte des quantités vendues.

### Sources

- Les prix et volumes de ventes en vrac des vins sans IG (vins sans indication géographique) et IGP (vins à indication géographique protégée), au niveau de la première commercialisation, sont fournis par FranceAgriMer sur [www.onivins.fr/](http://www.onivins.fr/)
- Les données de consommation taxée sont fournies par le bureau F3 des Douanes : [www.douane.gouv.fr/](http://www.douane.gouv.fr/)
- Les données du commerce extérieur français des vins sont fournies par la Direction générale des douanes et droits Indirects (DGDDI)

### Pour en savoir plus

Toutes les informations conjoncturelles et structurelles sur les vins sont disponibles à parution sur le site Agreste de la statistique agricole : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

- dans « Données en ligne - Conjoncture agricole - Viticulture » pour les séries chiffrées
- dans la rubrique « Conjoncture - Viticulture » pour les publications Agreste Conjoncture

Les dernières publications Agreste parues sur le thème sont :

- « Marché viticole : des prix en reprise », Synthèses Viticulture n° 2010/134, décembre 2010
- « Un potentiel de récolte estimé à 45,7 millions d'hectolitres », Infos rapides n° 5, novembre 2010
- « Marchés viticoles : une demande plus dynamique », Synthèses Viticulture n° 2010/115, juin 2010

Le Centre de documentation et d'information Agreste (CDIA) : ouverture les lundi, mardi et jeudi de 14 h à 17 h - Tél. : 01 49 55 85 85, Mél : [agreste-info@agriculture.gouv.fr](mailto:agreste-info@agriculture.gouv.fr)

### Organismes et abréviations

AOP : appellation d'origine protégée

FAO : Food and Agriculture Organization of the United Nations

Ippap : indice des prix des produits agricoles à la production

OIV : Organisation internationale de la vigne et du vin

SAA : statistique agricole annuelle, Agreste (données historiques de productions et de surfaces)

VIGP : vins à indication géographique de provenance

VSIG : vins sans indication géographique



## Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche  
de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire  
Secrétariat Général

**SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE**

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007 - 93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex  
Tél. : 01 49 55 85 05 - Site Internet : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald

Rédacteur : Auriane Renaud

Composition : SSP Beauvais

Dépôt légal : À parution

ISSN : 1274-1086

© Agreste 2011

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole  
[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)